

Boîtier télématique pour actifs non alimentés

Fiche technique de l'AG51 (AG51-EU)



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Compact (format portefeuille), le capteur pour actifs non alimentés AG51 est idéal pour surveiller des actifs tels que des conteneurs intermodaux, des équipements de construction, des bennes à ordures, des mâts d'éclairage et d'autres actifs mobiles. Doté d'un boîtier étanche et renforcé, et alimenté par des piles AA remplaçables pouvant durer de 3 à 5 ans, ce capteur réalise des positionnements GPS personnalisables. L'AG51 permet d'optimiser l'utilisation des actifs et la gestion des inventaires de flottes d'actifs et simplifie la récupération en cas de vol. Il fait partie du Cloud des opérations connectées de Samsara, qui vous permet de collecter des données utiles pour gérer vos activités de manière plus efficace, plus sûre et plus durable.

CONNECTIVITÉ

Cellulaire	LTE Cat M1 et NB-IOT Région de fonctionnement : États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Mexique, Europe
Stockage hors ligne	La mémoire flash intégrée stocke les données lorsque la connexion à Internet est indisponible
Sécurité	La connectivité à Internet est sécurisée via protocole HTTPS avec chiffrement TLS

Données techniques

LOCALISATION

GPS	Le système de géolocalisation avancé utilise simultanément plusieurs systèmes satellites indépendants, dont le GPS. Une antenne interne qui se veut discrète
Fréquence de suivi par défaut	2 suivis par jour

ALIMENTATION

Batterie	3 piles AA Energizer L91 remplaçables Durée de vie moyenne de la batterie de 3 à 5 ans dans le cas de 2 suivis par jour. La durée de vie réelle de la batterie peut être raccourcie par des températures extrêmes, une faible puissance du signal cellulaire ou une augmentation du nombre de suivis. Pour toute question relative à la sécurité d'utilisation des appareils alimentés par des piles AA, veuillez consulter le service sécurité de votre entreprise
-----------------	---

BOÎTIER

Matériau	Polycarbonate résistant aux UV
Dimensions	110 x 81 x 31 mm
Poids	168 g
Température de fonctionnement	-40 °C à 60 °C
Indice IP	IP67 (étanche aux projections d'eau et à l'immersion jusqu'à 1 m) IP69K (haute résistance aux nettoyages à haute pression et haute température)

Données techniques (suite)

FONCTIONNALITÉS DU LOGICIEL CLOUD SAMSARA

Fonctionnalités	Géolocalisation sur carte Géolocalisation approximative via Wi-Fi et réseau cellulaire Intégration API Alertes Périmètre de géorepérage
------------------------	---

ACCESSOIRES D'INSTALLA

Éléments inclus	2 vis Phillips et 3 piles AA Energizer L91
------------------------	--

Réglementations

RÉGLEMENTATIONS IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
- (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiofréquences d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé de manière à assurer une distance de 20 cm entre l'équipement et les personnes à tout moment.

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

IC Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme Canada limites d'exposition aux radiations dans un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé à distance minimum de 20cm entre le radiateur et votre corps.

Réglementations (suite)

DÉCLARATION SUR LES INTERFÉRENCES DE LA FEDERAL COMMUNICATION COMMISSION

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites établies pour les appareils numériques de Classe B, conformément à la Partie 15 des règles de la FCC. Ces limites ont pour objectifs d'assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux instructions, est susceptible de produire des interférences nuisibles gênant les communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie que les interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement produit des interférences nuisibles à la réception des signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en allumant et en éteignant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à tenter d'éliminer les interférences en appliquant l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice
- Augmenter la distance séparant l'équipement et le récepteur
- Brancher l'équipement sur une prise d'un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché
- Demander conseil au revendeur ou à un technicien radio/TV expérimenté

Mise en garde FCC : toute transformation ou modification non expressément autorisée par l'autorité responsable de l'appareil pourrait faire perdre à l'utilisateur son droit d'utiliser cet équipement.

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles de la FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas générer d'interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue y compris celles pouvant créer un fonctionnement indésirable.

Mise en garde FCC : toute transformation ou modification non expressément autorisée par l'autorité responsable de l'appareil pourrait faire perdre à l'utilisateur son droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration sur l'exposition aux rayonnements de la FCC :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements de la FCC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement (élément rayonnant) doit être installé et utilisé à une distance minimale de 20 cm de votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être installé à côté ou utilisé conjointement avec toute autre antenne ou tout autre émetteur.